

CCS

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH

DA

A

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Nathalie Vassilaros, Katherie Rochette, Nicole Kisisa, Nathalie Picard, Gnahoua Zoabli, Ariane Montpetit, Marcela Gheorghe, Anne-Marie Bilodeau, Yessica Nunez

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Josée Rouleau

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Simon-Pierre Hébert, Catherine Chayer, David Hamel

REPRÉSENTANTES DES PROFESSIONNELLES

Ève Dell'Aniello, Marie-Claude Beaudet

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Lyse Levert

PUBLIC

Cécilia Roy, Carolane Leblanc, Philomène Addy-Laird, Marijo Émond, Catherine Gingras, Daniel Allaire-Forget

SECRÉTAIRE DU CCSÉHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 3^{ème} rencontre du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2020-2021
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue virtuellement le 12 janvier 2021,
à 19 heures,
sur la plateforme *Zoom*

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1. Ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, madame la présidente ouvre la séance à 19 heures 07. Elle remercie les membres du CCSÉHDAA pour leur présence.
2. Période de questions du public	Aucun membre du public ne désire intervenir.
3. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la séance du CCSÉHDAA est modifié et adopté à l'unanimité, sur proposition de madame Ève Dell'Aniello (CCSÉHDAA/21-01/01) .
4. Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2020	Le procès-verbal de la séance du CCSÉHDAA du 4 novembre 2020 est modifié et adopté à l'unanimité sur proposition de madame Josée Rouleau (CCSÉHDAA/21-01/02) .
5. Dépôt du compte-rendu de la séance informelle du 8 décembre 2020	Madame la présidente procède au dépôt du compte-rendu de la séance informelle (absence de quorum) du 8 décembre 2020.
6. Adoption des règles de régie interne 2020-2021	Les règles de régie interne 2020-2021 du CCSÉHDAA sont modifiées et adoptées à l'unanimité sur proposition de madame Josée Rouleau (CCSÉHDAA/21-01/03) .
7. Intervention de madame Levert 7.1. Continuum du service TSA, outils d'aide technologique	<p>Madame Anne-Lyse Levert présente madame Philomène Addy-Laird (conseillère pédagogique aux services éducatifs et orthophoniste de formation) ainsi que madame Marijo Émond (conseillère pédagogique en charge des outils d'aide technologique aux services éducatifs). Mesdames Levert et Addy-Laird procèdent à la présentation du nouveau continuum du service TSA (Trouble dans le Spectre de l'Autisme) et répondent ensuite aux questions des membres.</p> <p>Madame Marijo Émond procède ensuite à la présentation des outils d'aide technologique avant de répondre, à son tour, aux questions des membres. Madame Addy-Laird reprend la parole pour présenter les outils de communication et répondre aux questions des membres.</p> <p>La documentation illustrant ces présentations est disponible sur le site de partage OneDrive du CCSÉHDAA, dans le dossier intitulé « <i>Présentations et documents associés à celles-ci</i> ».</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>8. Rapports et informations diverses</p> <p>8.1. Correspondance</p> <p>8.2. Congrès annuel virtuel de l'Institut TA du 24 au 26 mars 2021</p> <p>8.3. Activités de la présidence</p> <p>8.4. Échos du conseil d'administration du CSSMB</p> <p>8.5. Comité de parents</p>	<p>Madame la présidente n'a aucune correspondance particulière à signaler.</p> <p>Madame la présidente mentionne que le prochain congrès annuel de l'Institut TA sera présenté en ligne du 24 au 26 mars 2021. Elle ajoute que le coût de l'inscription pour les trois journées du congrès s'élève à 350 dollars par participant. L'Institut TA ne propose aucun prix de groupe cette année. Madame Vassilaros indique que certaines conférences seront préenregistrées et seront disponibles pour un visionnement jusqu'au 5 avril 2021. Elle ajoute qu'il en sera de même pour la majorité des documents des présentations. Madame la présidente relate qu'un bref résumé de leur expérience et des conférences est demandé aux participants envoyés au congrès par le CCSÉHDAA pour le bénéfice des autres membres. Aucun membre ne manifeste son intérêt à participer au congrès. Madame Vassilaros souligne avoir assisté au congrès lors des trois dernières années et indique être intéressée à y participer à nouveau. Elle invite les membres à consulter la programmation du congrès (Programme du congrès) et à lui écrire s'ils sont intéressés à y participer. Une résolution pour l'envoi des participants du CCSÉHDAA au congrès sera rédigée lors de la séance du 9 février prochain.</p> <p>Madame la présidente n'a aucune activité particulière à signaler.</p> <p>Le point est reporté.</p> <p>Madame la présidente signale que le CP s'est réuni le 10 décembre dernier. Un membre relate qu'il fut question d'une situation ayant été vécue par le délégué 1 du CP à la FCPQ et ayant mené à sa démission. Il mentionne qu'un sous-comité a été créé afin de réfléchir à la suite à donner à cette situation (rester affilié à la FCPQ, se désaffilier de la FCPQ, s'affilier au Regroupement des comités</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>8.6. Concours du CCSÉHDAA</p> <p>8.6.1. Nouvelle formule en raison de la pandémie</p>	<p>de parents autonomes du Québec, être indépendants). Il ajoute que le sous-comité se réunira également pour réfléchir aux bonnes questions à poser advenant qu'un représentant de la FCPQ et un représentant du RCPAQ soient invités à tour de rôle par le CP. Le sous-comité émettra une recommandation d'orientation au CP. Un membre indique qu'il fut également question du dossier de la pandémie et de la ventilation dans les écoles. Il fut également question du taux de plomb dans l'eau des écoles du CSSMB. Madame la présidente indique des tests ont été faits dans les écoles. Elle ajoute que les résultats ont été remis. Elle ajoute que les CSS et le ministère se jettent la balle à savoir qui doit révéler les résultats de ces tests. Madame Vassilaros soutient que certaines écoles n'ont pas les résultats les concernant. Un membre déclare qu'il faut soumettre une demande d'accès à l'information pour un secteur particulier au secrétariat général du CSS. Madame la présidente soutient qu'il s'agit d'un dossier à suivre au niveau du CP. Un membre se demande si les parents peuvent proposer que la façon de faire soit autonomisée au niveau des services scolaire plutôt que d'être commanditée par le ministère. Madame Vassilaros souligne que monsieur Dominic Bertrand, DG du CSSMB, visitera le CP le 28 janvier prochain et suggère de lui poser cette question qu'elle estime pertinente.</p> <p>Madame la présidente souligne douter de la faisabilité du concours cette année. Elle se demande s'il s'agit d'un moment propice pour lancer un concours lorsque les équipes écoles sont déjà débordées. Elle mentionne qu'il faudrait, advenant la reconduction du concours cette année, reconsidérer les critères de celui-ci et rappelle que le CCSÉHDAA avait émis le souhait que les règles régissant le concours persistent dans le temps afin de faire un suivi à long terme avec les mêmes conditions pour que les équipes écoles soient familières avec le processus. Les membres du CCSÉHDAA partagent l'avis de madame la présidente et conviennent de communiquer le message aux équipes écoles que le concours est reporté à l'année prochaine en raison de la pandémie. Ils conviennent également d'ajouter au message que les projets ayant été entamés cette année pourront aussi être soumis l'an prochain. Madame la présidente mentionne ne pas penser que le</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>8.6.2. Nomination d'un sous-comité</p> <p>8.7. Suggestions de conférences pour le Comité de parents</p>	<p>fait que des équipes écoles puissent avoir changé l'an prochain fasse obstacle. Elle soutient qu'il y a aussi une valorisation de l'école et que cela souligne ses efforts.</p> <p>Madame Levert mentionne qu'elle pourrait publier ce message dans l'Hebdo des services. Les directions d'établissement pourront ensuite transmettre l'information aux intéressés. Un membre propose de féliciter les élèves, durant la semaine d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en leur donnant un coup de chapeau sur <i>Clic</i>. Madame Levert indique que la semaine en question se tiendra du 3 au 7 mai 2021. Elle demande s'il serait possible de souligner un projet ou une photo en même temps que la publication du mot de félicitations. Un membre suggère d'enregistrer une vidéo dans laquelle chaque membre du CCSÉHDAA pourrait lire un mot à tour de rôle. Un membre évoque une idée faisant appel à la perception ayant été utilisée pour illustrer la distanciation. Il explique qu'en prenant une photo d'un certain angle, il est possible de donner l'illusion que les gens sont proches les uns des autres alors qu'ils sont situés à deux mètres d'écart. Une seconde photo révèle ensuite la distance réelle séparant les individus. Le membre soutient que cela pourrait transmettre le message que nous sommes restés une équipe forte malgré la pandémie et que celle-ci ne nous jamais séparé. Les membres du CCSÉHDAA apprécient cette idée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Vassilaros et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CCSÉHDAA de mandater un sous-comité en lien avec le concours du CCSÉHDAA 2021 et que celui-ci soit composé des membres suivants : Mesdames Katherine Rochette, Josée Rouleau, Ève Dell'Aniello, Nathalie Vassilaros et monsieur Gnahoua Zoabli (CCSÉHDAA/21-01/04).</p> <p>Madame la présidente mentionne avoir été contactée par la déléguée en charge de l'organisation des conférences du CP pour savoir si les membres du CCSÉHDAA lui auraient soumis des suggestions de sujets intéressant les parents d'élèves HDAA pour les formations présentées par le Comité de parents. N'ayant pas reçu de suggestions des membres du CCSÉHDAA, madame la présidente lui a suggéré des thèmes tels que le PI, l'ergothérapie ou la TÉVA. Elle ajoute avoir</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	souligné que ces présentations doivent s'adresser à tous les parents et pas seulement aux parents d'élèves HDAA. Madame la présidente indique qu'il n'est pas trop tard pour lui faire parvenir d'autres sujets de conférences. Madame Levert mentionne avoir également été contactée et avoir proposé de présenter l'éventail des services qui existent.
<p>9. Varia</p> <p>9.1. Présentation des nouvelles demandes syndicales du personnel enseignant</p>	Un représentant du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) procède à la présentation des nouvelles demandes syndicales du personnel enseignant. Il souligne que tous les syndicats affiliés sont en train d'effectuer la même opération dans les CCSÉHDAA de leurs CSS respectives.
<p>10. Levée de la réunion</p>	La séance du CCSÉHDAA du 12 janvier 2021 est levée aux alentours de 21 heures 30.

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>